



COMITE DE PILOTAGE N°10 DES 12 ET 13 DECEMBRE 2016 A BRAZZAVILLE

Relevé de décisions et conclusions

Sujets	Décisions et conclusions
Participation au Copil	<p>Le Copil a salué la présence des Pouvoirs publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ghislain Fabrice Oyendza, chef de division coopération décentralisée, au ministère des affaires étrangères, de la coopération et des congolais de l'étranger ; - Sorel Landry Malanda, collaborateur à la direction des stratégies et des politiques de développement au sein de la direction générale du plan et du développement au ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale. <p>Il a regretté l'absence de Cédric Le Bris, représentant le Conseil départemental des Yvelines, de Raphael Ekolobongo, représentant du Ministère des affaires sociales et de Jean Jacques Guigon, représentant de la CGT qui n'a pas pu être présent pour des raisons logistiques indépendantes de sa volonté. Le Copil remercie ce dernier pour sa contribution à distance.</p>
Validation du compte rendu du Copil de juillet 2016	<p>Le Copil a validé le compte rendu du Comité de pilotage n°9 de juillet 2016. Il a rappelé à la cellule exécutive l'obligation du respect des délais de production et de diffusion du compte rendu.</p>
Présentation des éléments de contexte au Congo et en France	<p>Le Copil a pris acte des éléments de contexte présentés lors de la session tant au niveau départemental que national en France et au Congo. Il remercie Alain Moukouri, secrétaire général de la CARITAS Congo d'avoir répondu à son invitation pour présenter la situation humanitaire qui prévaut dans le Pool. Après échanges et débat sur le contexte national congolais, les OSC membres du Copil ont adopté une déclaration jointe au présent relevé de décisions. Le Copil appelle ses membres et la cellule exécutive à en faire une très largement diffusion.</p>
Le PCPA, ses membres et son fonctionnement	<p>Le Copil a pris acte du bilan d'exercice du président et de ses adjoints et les a remerciés pour leur disponibilité et leur engagement. Il a maintenu le principe d'un président assisté de deux vice-présidents. Le Copil a examiné et approuvé les modifications au RI proposées par la commission. Ce texte sera remis aux membres et adopté lors de l'AP de 2017. Le Copil a pris acte du recrutement du secrétaire comptable de la cellule exécutive : Julian Likibi.</p>
Compte rendu des activités réalisées de juillet à novembre 2016	<p>Le Copil a pris acte des activités réalisées. Au regard des nombreuses difficultés dans la mise en œuvre du FAP de la composante 3 (mobilisation des cofinancements) et de l'examen de chaque projet, il a pris les décisions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets portés par ANAT, CREDO, ARAEC, AFMDM, CABS, doivent être redimensionnés à la baisse d'ici le 15 janvier 2017 afin que les contreparties financières soient à la hauteur des capacités de mobilisation ; - Constatant que le projet porté par AIDD à Djambala doit être réalisé par un autre acteur, l'action de l'espace de concertation devra s'orienter vers une autre priorité déjà identifiée pour un montant total maximum de 7 millions de

Sujets	Décisions et conclusions
	<p>FCFA. Le délai de soumission du nouveau projet est fixé au 31 janvier 2017.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constatant que le projet porté par ADUR a été partiellement réalisé par d'autres acteurs, il devra faire l'objet d'un réaménagement et d'une diminution pour un montant total maximum de 7 millions de FCFA. Le délai de soumission du nouveau projet est fixé au 31 janvier 2017. <p>Au regard de la baisse financière des projets mentionnés ci-dessus et après examen contextuel, le Copil a demandé à la cellule exécutive de lui faire une proposition relative à la création d'un FAP ciblé sur des actions courtes et dont le budget sera inférieur aux précédents appels.</p> <p>Le Copil a été informé d'un éventuel désistement d'un porteur de projet à Brazzaville. Il a demandé à la Cellule exécutive de le saisir officiellement pour clarifier sa position. Si le porteur confirme son désengagement, la cellule exécutive devra organiser une réunion interne des membres du PCPA sur le territoire afin d'examiner la situation et de faire des propositions au Copil.</p>
IEDDH, Union européenne	<p>Suite à l'appel à projets de l'Union européenne IEDDH, le CFSI avait déposé un projet avec l'ANEP et MDA. Celui-ci a été validé. Le Copil s'en est félicité.</p> <p>Le projet « Agir ensemble pour la défense des minorités et des groupes vulnérables » a une durée de 36 mois (2017-2020) et un budget total de 575 391 euros, soit 377 432 410 FCFA. L'Union européenne apporte 65% du coût total des activités.</p>
Communication	<p>Le Copil a pris bonne note de la relance du journal Alternatives citoyennes dont le prochain numéro est prévu pour début janvier 2017.</p> <p>Il a également été informé de la sélection de Athanase Nguengo, comme consultant rédacteur en chef.</p> <p>Il invite toutes les OSC membres à communiquer sur leurs activités via la page Facebook du PCPA et le site Web du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse du site : www.pcpacongo.org - Adresse Facebook : www.facebook.com/pcpacongo.Brazzaville
Suivi-évaluation	<p>Le Copil a acté de la tenue au premier semestre 2017 de l'évaluation finale de la phase actuelle. Ce dossier sera suivi par la commission de suivi de l'évaluation.</p>
Point financier	<p>La situation financière du PCPA est toujours très préoccupante, le budget du programme accusant un déficit de 300 millions de FCFA suite au non-versement de la contrepartie du Gouvernement congolais depuis 2014.</p> <p>Le Copil a pris note de l'inscription au budget 2017 de la ligne de la contrepartie et espère que le Gouvernement tiendra ses engagements.</p> <p>Le Copil a demandé à la cellule exécutive de se rapprocher des OSC membres ayant une dette (cotisations statutaires et reliquat FAP) vis-à-vis du programme pour le recouvrement.</p>
Capitalisation	<p>Youssef Cissé, le consultant Capitalisation, a présenté les résultats de l'enquête ERO qui a concerné 31 membres du programme.</p> <p>Le Copil a validé la proposition d'une note, qui sera produite par le consultant, présentant l'intérêt de l'outil, ses objectifs, l'implication des OSC et la faisabilité de l'inscrire dans la durée.</p>
Prochaine phase (de sortie)	<p>Le Copil a été informé de la particularité d'une phase de sortie : consolidation des dynamiques acquises en vue de leur pérennisation après le programme.</p> <p>Le Copil a débattu des acquis du programme depuis 2008 et a échangé sur des perspectives en 2020. Il a noté que les lignes de force de la prochaine phase doivent prendre en compte simultanément le contexte, la réalité des dynamiques collectives et les attentes des membres.</p> <p>Il a pris bonne note des différentes étapes de préparation qui associeront les membres et devront déboucher sur une soumission du dossier à l'AFD en décembre 2017.</p>
Assemblée plénière (AP)	<p>La prochaine AP est prévue du 10 au 11 octobre 2017 à Brazzaville.</p> <p>Le Copil a mis en place une commission préparatoire composée de Jean Aimé Mouloungui, Justin Placide Cuddy, Mérols Diabankana Diabs, le CFSI et la Cellule exécutive.</p>

Sujets	Décisions et conclusions
	<p>Il a décidé d'ouvrir les adhésions à de nouveaux membres uniquement dans les localités actuelles d'intervention.</p> <p>Seules les OSC à jour de leurs cotisations et n'ayant pas de dettes envers le Programme à la date du dépôt des dossiers seront éligibles au renouvellement de leur adhésion.</p>
<p>Objectifs pour les 6 prochains mois</p>	<p>Le Copil a retenu les priorités suivantes pour les 6 prochains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du FAP et les bilans des projets ; - Lancement du nouveau FAP ; - Démarrage du projet IEDDH ; - Préparation de la prochaine phase du PCPA ; - Préparation du prochain Copil ; - Renouvellement de l'AP : adhésion des nouveaux membres et renouvellement des membres actuels ; - Préparation de l'AP ; - Evaluation finale de la phase 2 du PCPA.
<p>Prochain Copil</p>	<p>Le Copil a décidé la tenue de sa prochaine session, à Brazzaville, les 19 et 20 juin 2017.</p> <p>Le nouveau Président du COPIL est Justin Placide Cuddy assisté de deux vice-présidents qui sont : Mérols Diabankana Diabs et Jean Aimé Mouloungui.</p>

Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2016

Le Président

Jean Aimé Mouloungui